

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022

SÉANCE OUVERTE A 20 H 00

Conseil municipal :

Président :

M. Ludovic ZBINDEN

Conseillères municipales :

Mmes Delfina GUARDIOLA, Nathalie HENRIOD, Nassima LAGROUNI, Véronique MOULLET-BOUCHARDY

Conseillers municipaux :

MM. Jonathan CHRISTIN, Bertrand FUMEUX, Stéphane JOYE, José NODA GONZALEZ, André PHILIPP, Pascal RAEMY

Exécutif :

M. Dominique NOVELLE, Maire
Mme Christine RAMBACH, adjointe
M. Michel APOTHELOZ, adjoint

Excusé.e.s :

Mme Irène MAIO, Conseillère municipale
M. Livio LANZA, Conseiller municipal

Procès-verbal :

Mme Claire SNEIDERS, secrétaire générale

Invitée :

Mme Michelle MOSER, conseillère en processus énergétique et climatique

ORDRE DU JOUR

- I. PRÉSENTATION DU LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE ET DU PLAN D'ACTION DE LA COMMUNE
- II. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JUIN 2022
- III. RAPPORTS DES COMMISSIONS
- IV. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S

V. ASSOCIATION DES COMMUNES GENEVOISES (ACG) – DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JUIN 2022 :

- FONDS INTERCOMMUNAL – SUBVENTION D'INVESTISSEMENT, EN 2023, DE CHF 5'000.00 POUR CHAQUE NOUVELLE PLACE DE CRECHE CREEE ET MISE A DISPOSITION
- FONDS INTERCOMMUNAL – PARTICIPATION, EN 2023, AU FINANCEMENT DU BIBLIOBUS INTERCOMMUNAL
- FONDS INTERCOMMUNAL – ENVELOPPE ATTRIBUEE, EN 2023, A DES DEPENSES CULTURELLES DIVERSES POUR UN MONTANT DE CHF 1 MIO
- FONDS INTERCOMMUNAL – ENVELOPPE ATTRIBUEE, EN 2023, A DES DEPENSES SPORTIVES DIVERSES POUR UN MONTANT DE CHF 300'000.00
- FONDS INTERCOMMUNAL – INVESTISSEMENTS INFORMATIQUES GENERAUX, EN 2023, POUR UN MONTANT DE CHF 1 MIO
- FONDS INTERCOMMUNAL – PARTICIPATION, EN 2023, AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU GIAP POUR UN MONTANT DE CHF 7,4 MIOS
- FONDS INTERCOMMUNAL – SUBVENTION, EN 2023, DE CHF 2,5 MIOS REPRESENTANT LA PARTICIPATION DES COMMUNES AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU GRAND THEATRE

VI. MOTIONS

VII. QUESTIONS ET DIVERS

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil municipal, salue la présence dans le public de Monsieur Philippe DUPERRIER, excuse Madame MAIO, Conseillère municipale et Monsieur LANZA, Conseiller municipal et adresse les sincères condoléances des autorités à Madame GUARDIOLA, Conseillère municipale, qui a récemment perdu sa maman.

I. PRÉSENTATION DU LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE ET DU PLAN D'ACTION DE LA COMMUNE

Le Président passe la parole à Madame Michelle MOSER, conseillère en processus énergétique et climatique. Madame MOSER suit la Commune depuis une dizaine d'année dans le cadre de Cité de l'énergie.

Label Cité de l'énergie – pour y adhérer

- Evaluation indépendante et suivi de la politique énergétique d'une commune
- Mise en œuvre d'objectifs de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération
- Guide pour les communes s'engageant sur la voie de la société à 2000 watts
- Un gage d'exemplarité pour les collectivités
- Un processus d'amélioration

Société à 2000 watts / 3 objectifs

Pourquoi 2000 watts : *c'est ce qu'un être humain consomme en moyenne générale.*

- Les besoins en énergie primaire doivent être de 2000 watts/personne en 2050 et 3000 watts à l'horizon 2030.
- Zéro émission de GES (gaz à effet de serre) d'ici 2050
- 100% d'énergies renouvelables en 2050 et au moins 50% d'ici à 2030.

Label Cité de l'énergie (Suisse)

- 35 ans
- 464 communes labellisées en Suisse (février 2022)
- 19 communes genevoises, soit près de 85% de la population du canton

Processus

- Etat des lieux
- Etablissement d'un programme
- Si obtient 50% des points potentiels, il est alors possible de faire une demande de Label
- Suivi annuel et ré-audit tous les 4 ans

Outils à disposition

- EnerCoach
- Tableau des indicateurs (permet de voir au fil des années si les objectifs sont suivis ou non)
- Information via une newsletter
- Atelier d'échanges
- Etc.

Commune d'Aire-la-Ville

- Label en 2012 (60%)
- Ré-audit en 2016 (68%)
- Ré-audit en 2020 (72%)

Si une commune ne fait rien entre deux ré-audit, elle perd 5%/an.

Pour conclure, Madame MOSER passe en revue les points forts et points faibles de la Commune et informe que la Commune devra se lancer, dès 2023, dans le processus de ré-audit pour 2024 (durée de l'état des lieux entre 7-8 mois). En 2024, la notion de changement climatique fera partie intégrante du processus.

Madame MOSER répond volontiers à toutes les questions.

Monsieur CHRISTIN demande qui s'occupe de ce dossier au sein de la Commune. Madame RAMBACH informe que ce dossier est géré par l'Exécutif avec le soutien du responsable des bâtiments pour toute la notion de relevé des énergies ainsi que la Secrétaire générale avec l'accompagnement de Madame MOSER. Dans une grande Commune, c'est en général le service technique qui gère.

Madame RAMBACH ajoute que tout au long d'une législature, il y a des travaux d'assainissements qui sont entrepris et qui entrent dans le plan d'action, comme l'assainissement de l'éclairage public, dans un futur proche la rénovation de la toiture de la salle Duvillard et ces dossiers sont traités par les magistrats et commissions respectives. La Commune communique également par le biais du Bulletin d'information (lors du ré-audit en 2020) ainsi que sur le site internet.

Monsieur FUMEUX prend conscience qu'un ré-audit est toujours précédé d'un travail en amont, ce qui est confirmé par Madame MOSER. Le prochain état des lieux débutera en 2023 pour un Label en 2024.

Madame HENRIOD prend note que le taux de recyclage de la Commune est de 53%. Madame MOSER informe qu'au niveau du canton, la moyenne est actuellement de 48%.

A la question de Monsieur PHILIPP, Madame MOSER informe que la démarche est volontaire, les communes ne sont pas obligées de se lancer dans ce processus. Toutefois, le canton de Genève encourage vivement les communes à obtenir le Label. Les régies peuvent également être sollicitées, notamment pour le suivi des consommations, dans la mesure où elles utilisent de tels outils. Les régies ont tout à gagner, car le relevé des consommations permet de découvrir une fuite ou un problème et identifier les priorités d'assainissement.

Les règles sont de plus en plus importantes et contraignantes. Le rôle notamment de Madame MOSER est d'aider les communes à faire une compilation des données.

Monsieur PHILIPP s'interroge également sur le tri des déchets et les démarches qui pourraient être entreprises pour inciter les habitants à mieux trier. Madame MOSER informe que la Commune pourrait faire appel à l'association zéro déchets peut proposer des ateliers pour apprendre à moins consommer. Monsieur NOVELLE rappelle que la Commune a créé, depuis 15 ans, les déchetteries (y compris les petites poubelles vertes) et ajoute qu'à cette époque le taux de recyclage s'élevait seulement à 40%. Un atelier a déjà été proposé il y a quelques années et la Commune communique régulièrement dans le Bulletin d'information. La Commune met à disposition des moyens. Toutefois, c'est également le rôle de chaque ménage que de s'engager dans une démarche citoyenne. De plus, la nouvelle loi sur les déchets, votée en septembre 2022 par le Grand Conseil, rendra notamment le tri des déchets obligatoire.

Monsieur FUMEAUX s'interroge si l'installation de bornes électriques, sur le territoire communal, pour les recharges de voitures, peut valoir de points à la Commune. Madame MOSER répond positivement.

Monsieur CHRISTIN rappelle que des ateliers ont été proposés sur la Commune, dont Communes & Climat. Madame RAMBACH précise que cet atelier, en particulier, a été organisé par le canton. D'autres ateliers pourront être prévus à Aire-la-Ville pour que les habitants se sentent partie prenante de cette thématique, comme cela a été fait dernièrement par exemple au verger des Chânières.

Madame HENRIOD souhaite évoquer la question des emballages et demande si les entreprises sont également incitées à réduire les contenants. Le consommateur doit être attentif, mais reste tributaire de ce qu'il achète. Madame MOSER précise que Cité de l'énergie ne s'occupe pas d'intervenir auprès des entreprises. A titre privé, Madame MOSER se débarrasse des emballages directement au magasin.

Sans autre remarque et question, le Président remercie Madame MOSER.

20h30 Mme MOSER quitte la séance.

II. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JUIN 2022

Le Président demande si tout le monde a bien reçu et lu ce document, et si celui-ci amène des commentaires, modifications ou remarques.

Aucune remarque ni question n'étant formulée, le Président demande aux membres du Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 20 juin 2022.

9 voix pour, 0 contre, 1 abstention (Monsieur FUMEAUX absent lors de la séance du 20 juin 2022).

III. RAPPORTS DE COMMISSIONS

Le Président passe la parole aux Président-e-s de commissions.

Commission bâtiments

Madame HENRIOD, en l'absence de Monsieur LANZA Président, informe que la commission bâtiments s'est réunie le mardi 23 août 2022 à 20h00. Les points suivants ont notamment été traités :

Salle Duvillard : rénovation de la toiture

La partie du toit de la salle Duvillard et de l'ancienne école d'environ 241m² datant de 1959 est à refaire. Le projet détaillé du déroulement des travaux a été présenté par Monsieur HABEGGER, architecte. Suite à la fermeture d'une classe à l'école d'Aire-la-Ville, ces travaux, initialement prévus sur 2 étés, pourront se faire en une seule fois de juillet à octobre. Le coût total de construction est estimé à environ CHF 520'000.00.

Bâtiment de la Mairie : faisabilité de la création de bureaux dans les combles

En vue de la prochaine législature, la création d'un bureau individuel supplémentaire pour l'un des 3 magistrats est nécessaire (prochaine législature 3 Conseillers administratifs). Monsieur HABEGGER a présenté à la commission un projet de création de bureaux dans les combles de la Mairie. Deux bureaux pourraient être créés et séparés par des parois en verre et en chêne. Le premier, côté église, pour un magistrat et le second, côté école, pour du personnel.

Locaux-inventaires

Un tableau récapitulatif de l'utilisation hebdomadaire des locaux communaux a été présenté à la commission, selon sa demande. Il en ressort que la salle polyvalente est très occupée par les Associations communales.

Budget 2023 / étude

Monsieur NOVELLE a présenté le projet de budget 2023, en augmentation par rapport à 2022. Plusieurs positions sont concernées par une augmentation importante :

- Entretien des bâtiments : peinture et rafraîchissement complet des abris de la protection civile ainsi que création de bureaux dans les combles de la Mairie.
- Contrats d'entretien : en lien avec l'ouverture de la crèche
- Eau, énergie, combustible : une augmentation de 30 à 40% des frais de l'électricité est prévue par les SIG pour les gros consommateurs.

Le budget 2023, avec un seul bureau dans les combles de la Mairie, est accepté à l'unanimité des membres de la commission, par 6 voix.

Divers

- Local d'exposition
Les locaux de l'ancienne Mairie seront réservés aux expositions jusqu'à l'automne puis mis en location dès le 1^{er} janvier 2023.
- Acquisition d'un bien immobilier
La Commune aurait l'opportunité d'acquérir un bien sur son territoire. Cet investissement a pour but de maîtriser du foncier en vue d'un développement futur. Les membres de la commission ont accueilli favorablement à l'unanimité cette éventuelle acquisition.

Commission Aîné.e.s : animations, sorties

Madame MOULLET-BOUCHARDY informe que la commission aîné-e-s : animations et sorties s'est réunie le 5 septembre 2022 à 20h00. Lors de cette séance, le point suivant a notamment été traité, à savoir :

Budget 2023

Monsieur APOTHELOZ a présenté le projet de budget 2023, en légère augmentation par rapport à 2022.

L'Amicale des Aînés d'Aire-la-Ville est toujours en veille. La ligne dédiée à ses activités a été supprimée.

D'autre part, sur proposition de Monsieur Gérard MEYLAN (habitant de la Commune), la commission a validé le principe d'inscrire, de manière exceptionnelle, une ligne pour le projet *Rose du CICR*.

Les membres de la commission ont accepté à l'unanimité le principe de ce budget 2023 par 6 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Commission culture, manifestations

Madame LAGROUNI informe que la commission culture et manifestations s'est réunie le mardi 20 septembre 2022 à 20h00. Les points suivants ont notamment été traités :

Etude du budget 2023

Un vote de principe a eu lieu et le budget a été approuvé à l'unanimité par **4 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**.

Projets en cours et à venir

- Exposition de peintures aquarelles de Madame Christiane DUPERRIER du 16 au 25 septembre dans les locaux de l'ancienne Mairie
- Plusieurs événements culturels ont été discutés pour 2023. Des informations suivront.

Commission sécurité : feu, police, protection civile

Monsieur JOYE informe que la commission sécurité : feu, police, protection civile s'est réunie le 12 septembre 2022 à 20h00. Les points suivants ont notamment été traités :

Compagnie des sapeurs-pompiers d'Aire-la-Ville

- Budget 2023 – présentation par le commandant a.i., Monsieur SCHNEIDER.
- Le futur de la compagnie a été rapidement évoqué, à savoir la possible fusion entre les compagnies d'Aire-la-Ville et Cartigny. Informations à suivre dans les prochains mois.

Etude du budget 2023

Un vote de principe a eu lieu et le budget a été approuvé à l'unanimité **par 3 voix pour, 0 contre et 0 abstention**.

Commission routes, déchets, espaces verts

Monsieur PHILIPP informe que la commission routes, déchets, espaces verts s'est réunie le lundi 22 août 2022 à 20h00. Les points suivants ont notamment été traités :

Budget 2023 / étude

Monsieur NOVELLE a présenté le projet de budget 2023, en baisse par rapport à 2022.

Les membres de la commission ont accepté à l'unanimité le principe de ce budget par 6 voix pour.

Divers

- Dénomination de voies
 - Chemin des Aspergettes :
Monsieur NOVELLE remet le planning intentionnel du déroulement du processus.
 - Plaques de dénomination des chemins :
De nombreuses plaques sont vieillissantes et certaines manquantes. Il faudra prévoir de changer ces plaques dans les années à venir.
- Rue du Vieux-Four – sécurité piétons
Suite à l'interpellation de Mme TRIFILETTI-NOVELLE en 2021, plusieurs démarches ont été prises, dont la décoration par les élèves de l'école de 3 panneaux pour sensibiliser les automobilistes. Ils ont été posés dans le cadre de la journée à *pied à l'école*, le 16 septembre 2022.
- Responsable des espaces extérieurs
 - Monsieur NOVELLE est convaincu par la nécessité d'un tel poste à 100%, précise n'avoir aucun intérêt personnel ou particulier à défendre cette proposition si ce n'est pour l'intérêt de la Commune. Il se conformera à la décision du Conseil municipal. Les notions de taux d'activité, coût, mission et intérêt pour la Commune sont abordées.
 - Le coût pour un 100% n'augmente pas le budget et offre un nombre d'heures plus important (1'800 heures au lieu des 1'200 qui avaient été estimées par les entreprises).
 - Les membres de la commission sont très partagés sur la proposition et un vote d'intention a été réalisé.
- Eclairage public
Monsieur CHRISTIN demande dans quelle mesure il est possible d'envisager de faire des coupures d'éclairage dans le but diminuer les frais d'électricité. Cela permettrait également de réduire les nuisances lumineuses.

Commission sports, loisirs, mobilité douce

Monsieur RAEMY informe que la commission des sports, loisirs et mobilité douce s'est réunie le 29 août 2022 à 20h00. Les points suivants ont notamment été traités :

Électromobilité

A la grande surprise de la commission, pour des questions soudaines de compétence, l'Exécutif a décidé le transfert de ce dossier à la commission routes, déchets, espaces verts. Cette commission devra donc décider de l'avenir des bornes de recharge pour les véhicules électriques sur la Commune, ce que regrette la commission sports, loisirs, mobilité douce – notamment après tout le travail et l'engagement qui a été fait jusqu'à ce jour par les membres de cette commission.

Budget 2023

Monsieur APOTHELOZ a présenté le projet de budget 2023, en augmentation par rapport à 2022, qui comprend le coût de la rénovation du mini-tennis (estimation de CHF 50'000.00).

Les membres de la commission ont accepté à l'unanimité le principe de ce budget par 5 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Divers

- Course cycliste : suite à l'expérience positive du printemps 2022, le Sprinter Club du Lignon organisera des courses à Aire-la-Ville en 2023 ainsi que les championnats suisses en 2024.

- Sorties de ski : les dates ont été fixées pour 2023 et toutes les informations utiles seront disponibles dans le bulletin d'information de décembre 2022.

Commission école, petite enfance

Monsieur CHRISTIN informe que la commission école, petite enfance s'est réunie le 13 septembre 2022 à 20h00. Les points suivants ont notamment été traités :

Motion de Madame Bansoa SIGAM, l'Essenti'elle

En l'absence de la motionnaire, ce point sera traité lors de la prochaine séance de commission.

Budget 2023 - Étude

Le budget 2023 a été étudié par l'ensemble de la commission et plusieurs points ont été relevés :

- Courses scolaires primaires, secondaires et post-obligatoires : suite à l'adoption d'une loi par le Grand Conseil pour garantir la gratuité des sorties et camps scolaires à l'école obligatoire, la prise en charge de ces coûts devrait être assumée par le Canton et les Communes. Toutefois à ce jour, il n'y a pas de règlement d'application de la loi et la répartition financière Canton/Commune n'est pas encore définie. Les budgets pour ces rubriques ont été laissés à l'identique, mais devront sûrement faire l'objet d'une délibération en cours d'année 2023.
- Crèche – frais de fonctionnement : la crèche fonctionne à la satisfaction de tous. Toutefois, les frais de fonctionnement de la crèche ont été augmentés en raison de l'engagement de personnel supplémentaire (encadrement et nettoyage).

Après près de deux heures d'étude, les membres de la commission ont accepté le budget 2023 à l'unanimité, par 4 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Monsieur CHRISTIN, Président de la commission, et au nom de la commission école, petite enfance, demande à ses collègues de la commission finances d'accepter le budget tel qu'il leur sera soumis.

Le Président remercie pour les rapports.

IV. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S

Le Président prend la parole.

Courrier de Monsieur Gérald MEYLAN

Monsieur MEYLAN remercie pour l'organisation de la fête nationale, signale et regrette que les oriflammes n'aient pas été posées à la Colline aux Oiseaux et demande que cela ne se reproduise plus. Il demande également de prévoir, dans le prochain budget, des emplacements supplémentaires pour poser d'autres oriflammes à la fin du chemin de Treulaz et sur le chemin de la Dronde.

Sans remarque particulière, le Président met au vote :

Entrée en matière sur la demande de Monsieur MEYLAN : 8 pour, 0 contre, 2 abstentions (Messieurs PHILIPP et CHRISTIN)

Monsieur FUMEAUX demande, dans la réponse qui sera faite à Monsieur MEYLAN, de préciser que les habitants de la Colline aux Oiseaux sont très bien représentés au sein du Conseil municipal et de l'Exécutif. Il n'y a aucune volonté d'ostracisation.

Traitement de la demande des emplacements supplémentaires pour des oriflammes par la commission des routes, déchets, espaces verts : 8 pour, 0 contre, 2 abstentions (Messieurs PHILIPP et CHRISTIN)

Courrier de Madame Danièle OLDEREIDE

Madame OLDEREIDE fait remarquer que des livres sont *entassés* dans un coin à proximité de la boulangerie et propose d'ouvrir une bibliothèque sur la Commune. Elle se tient à disposition pour partager son expérience lorsqu'elle s'occupait de la bibliothèque de Chancy.

Madame HENRIOD rappelle que l'Association l'Aire-de-Rien a aménagé l'ancienne cabine téléphonique avec des livres. Cette gestion est faite à titre bénévole, il s'agit d'un énorme travail qui permet aux livres de circuler. Cet espace n'a rien à voir avec une bibliothèque. Elle ajoute qu'il y a également le bibliobus et qu'il existe une bibliothèque à l'école.

Monsieur CHRISTIN rappelle qu'un article est paru dans le dernier Bulletin d'information sur le Bibliobus. D'autre part, il ajoute que la fréquentation n'est pas très importante et émet des doutes sur l'intérêt d'ouvrir une bibliothèque à Aire-la-Ville.

Monsieur PHILPP rappelle que la Commune avait alloué un fonds à l'école pour créer une bibliothèque de prêt ouvertes aux enfants et parents. C'est également un moyen d'emprunter des livres adaptés aux écoliers.

Sans remarque particulière, le Président met au vote :

Entrée en matière à la demande de Madame OLDEREIDE : 0 pour, 10 contre, 0 abstention

Le Secrétariat général répondra à Madame OLDEREIDE en tenant compte des remarques.

Sortie du Conseil municipal

Une sortie est prévue le 12 novembre 2022. Les membres du Conseil municipal peuvent s'inscrire avant le 17 octobre à la Mairie. Ne pas oublier de remettre une copie de la pièce d'identité.

Le Président passe la parole à Monsieur NOVELLE

Fondation communale pour le chauffage – compte 2021

A la question de Monsieur LANZA posée lors de la séance du 20 juin dernier, Monsieur NOVELLE précise que la rubrique 200 est un compte transitoire, dont le solde évolue en fonction des factures en attente d'être payées au 31 décembre. Au 31 décembre 2021, la Fondation avait encore des factures à payer qui ont été réglées début 2022. Ce compte fluctue d'une année à l'autre.

Le Président passe la parole à Mme RAMBACH

La Nuit est belle

Événement extinction lumineuses du Grand Genève qui aura lieu la nuit du 23 septembre 2022. Madame RAMBACH suggère que chacune et chacun d'entre nous participent à ce projet en veillant à éteindre ses lumières extérieures pendant la nuit (jardins, chemins, garages).

Exposition de Madame Christiane DUPERRIER

Très belle exposition d'aquarelles qui se tiendra jusqu'au 25 septembre. Madame RAMBACH invite les membres du Conseil municipal à s'y rendre.

Compagnie des DéDé's

Le spectacle prévu entre le 11 et le 19 novembre prochain est reporté en mars 2023 pour des questions de droits d'auteur.

Pro Senectute

Pour rappel, il y a eu un projet pilote avec les Communes du Mandement qui s'est terminé en 2022. Toutefois, le projet continue avec les communes de la Champagne dès septembre 2022. Il s'agit d'un bus mobile qui propose une consultation sociale pour les seniors dès 60 ans. Toutes les informations se trouvent dans le Bulletin d'information de septembre 2022.

Ma Commune Mon Quotidien

Une campagne d'information a été lancée sur le travail et les prestations fournies par une commune. Madame RAMBACH suggère vivement d'aller visiter le lien :

<https://geneve-communes.ch>

Loi sur l'instruction publique (LIP) – financement des camps scolaires

Au lendemain de la commission école, petite enfance, Madame RAMBACH a reçu de nouveaux éléments à savoir que l'ACG (Association des communes genevoises) a bien confirmé que les communes n'ont aucune obligation, pour le moment, de mettre une somme au budget dans l'attente d'un accord concernant la répartition des coûts entre le Canton et les Communes. Une prochaine rencontre avec la Conseillère d'État en charge de l'instruction publique est prévue à fin septembre. Madame RAMBACH confirme qu'il y a des estimations qui ont été transmises, sur lesquelles il est difficile de s'appuyer.

Le Président passe la parole à Monsieur APOTHELOZ

Ski

LeCar.ch propose à ses clients de profiter d'une offre privilège d'ouverture de la saison du 18 au 20 novembre 2022 à Val Thorens. Toutes les informations sont disponibles auprès du secrétariat général.

VIII. ASSOCIATION DES COMMUNES GENEVOISES (ACG) – DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JUIN 2022 :

- FONDS INTERCOMMUNAL – SUBVENTION D'INVESTISSEMENT, EN 2023, DE CHF 5'000.00 POUR CHAQUE NOUVELLE PLACE DE CRECHE CREEE ET MISE A DISPOSITION
- FONDS INTERCOMMUNAL – PARTICIPATION, EN 2023, AU FINANCEMENT DU BIBLIOBUS INTERCOMMUNAL
- FONDS INTERCOMMUNAL – ENVELOPPE ATTRIBUEE, EN 2023, A DES DEPENSES CULTURELLES DIVERSES POUR UN MONTANT DE CHF 1 MIO
- FONDS INTERCOMMUNAL – ENVELOPPE ATTRIBUEE, EN 2023, A DES DEPENSES SPORTIVES DIVERSES POUR UN MONTANT DE CHF 300'000.00
- FONDS INTERCOMMUNAL – INVESTISSEMENTS INFORMATIQUES GENERAUX, EN 2023, POUR UN MONTANT DE CHF 1 MIO
- FONDS INTERCOMMUNAL – PARTICIPATION, EN 2023, AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU GIAP POUR UN MONTANT DE CHF 7,4 MIOS
- FONDS INTERCOMMUNAL – SUBVENTION, EN 2023, DE CHF 2,5 MIOS REPRESENTANT LA PARTICIPATION DES COMMUNES AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU GRAND THEATRE

Le Président demande s'il y a des remarques et questions.

Madame HENRIOD fait remarquer que les Communes sont toujours mises devant le fait accompli des augmentations de charges.

Madame LAGROUNI s'interroge si le canton participe également aux frais de fonctionnement du Grand Théâtre. Madame RAMBACH informe que le document joint explique que les charges de fonctionnement du Grand Théâtre s'élèvent à CHF 43,5 millions et que le FI (Fonds intercommunal) participera, en 2023, à hauteur de CHF 2,5 millions. Il n'y a pas d'information quant à la participation du canton.

Madame RAMBACH ajoute, en lien avec les soutiens du FI, que la campagne Ma Commune Mon Quotidien permet de faire connaître la quantité de prestations que les Communes délivrent.

Sans remarque, le Président met au vote les décisions.

9 pour, 0 contre, 1 abstention (Madame HENRIOD).

V. MOTIONS

Le Président demande si quelqu'un propose une motion. Aucune motion n'est proposée.

VI. QUESTIONS ET DIVERS

Monsieur CHRISTIN

- Crèche : a beaucoup apprécié l'inauguration ainsi que la visite de la crèche. Très beau bâtiment et belle découverte.

Monsieur JOYE

- Zone 30 : demande si la zone est définitivement validée par le canton. Monsieur NOVELLE répondra lors d'une prochaine séance.

Monsieur NODA GONZALEZ

- Borne électrique : suite au transfert de commission, demande que la commission sports, loisirs, mobilité douce, au complet, soit invitée lors du traitement de ce sujet par la commission routes, déchets, espaces verts.
-

Sans autre prise de parole, le Président clôt la séance à 21h16.